

## **Ordre de passage le premier jour des épreuves écrites :**

L'examen débute par la partie PT3 (étude de cas guidée «Planification») suivie de la partie PT4 (étude de cas guidée «Mise en œuvre»).

Les missions et les tâches des deux parties de l'examen se basent sur un contexte de cas identique. Celui-ci est ensuite adapté à la spécialisation respective des spécialistes en marketing et en vente.

Afin que les énoncés de question et de devoir de la partie 4 de l'examen (après la pause de midi) puissent être résolus par tous (par exemple aussi par les redoublants), certaines conditions-cadres sont imposées par les auteurs de cas. Ainsi, la partie PT4 peut être traitée indépendamment des solutions dans la partie PT3.

## **Remarque pour les répétant-e-s de l'épreuve PT4 (sans l'épreuve PT3) :**

Afin que les répétant-e-s qui doivent uniquement repasser l'épreuve PT4 puissent bénéficier des mêmes conditions que les autres candidat-e-s, ils ont la possibilité de lire et d'étudier le contexte du cas (sans les tâches) pendant 30 minutes de 12h00 à 12h30.

Nous vous prions de vous présenter au secrétariat de [suxxess.org](https://www.suxxess.org) **le 11.03.2024 jusqu'à 11h45**. Il est situé à l'hôtel Aquatis à Lausanne. L'épreuve PT4 commencera alors avec tous les autres candidat-e-s à 14h00 et durera jusqu'à 16h00 selon le programme.